Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2017)
Heft: 5

Artikel: Une étiquette adaptée
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-730870

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNE ÉTIQUETTE ADAPTÉE

Depuis janvier 2017, on trouve sur toutes les étiquettes-énergie des véhicules de tourisme une nouvelle indication. L'énergie nécessaire à la production des carburants est maintenant affichée pour tous les types. A l'avenir aussi pour les voitures à hydrogène.

L'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme sert à orienter les clients dans leur choix d'un modèle (voir page 12). Grâce à elle, ils peuvent connaître l'efficacité énergétique, la consommation et les émissions de CO_2 de la voiture. Afin de mieux pouvoir comparer les différents modèles selon les différents carburants, l'équivalent en essence est indiqué sur l'étiquette-énergie. L'essence est, dans ce cas, considérée comme carburant de référence.

Avec les émissions de CO_2

Un élément important de l'étiquette-énergie est les valeurs d'émission de CO_2. Celle-ci sont données pour les véhicules en mouvement, mais pas seulement: l'étiquette-énergie pour les voitures électriques possédait déjà depuis 2011 l'information des émissions de CO_2 nécessaires à la fourniture de l'électricité. «Nous avions ajouté cette information, car il était trompeur de dire que les voitures électriques ne génèrent pas de CO_2. Nous avons voulu montrer que pour produire l'électricité nécessaire au véhicule du gaz carbonique était émis», explique Thomas Weiss de la section Mobilité de l'OFEN.

«Nous avions ajouté cette information, car il était trompeur de dire que les voitures électriques ne génèrent pas de CO_2.»
Thomas Weiss de la section Mobilité de l'OFEN

Afin de permettre aux acheteurs de pouvoir faire un comparatif entre les différents agents énergétiques, il a été décidé d'ajouter pour tous cette information depuis cette année.

Un calcul complexe

«Il s'agit d'une transparence qui peut aider dans le choix du véhicule», souligne Thomas Weiss. Il est pris en compte dans les émissions de CO_2, la préparation et la production des différents agents énergétiques comme l'essence, le diesel, le biogaz ou encore le gaz naturel. Ceci inclut tout le processus d'extraction, le transport et le service à la station-service.

«Il s'agit d'une transparence qui peut aider dans le choix du véhicule.»
Thomas Weiss de la section Mobilité de l'OFEN

«Des calculs très complexes et prenant en compte énormément de facteurs ont été faits. Au final, le chiffre disponible est une moyenne globale, car selon le pays de provenance de l'agent, le résultat peut être totalement différent», développe le spécialiste. Le résultat pour l'électricité est lui basé sur la moyenne du mix de production d'électricité en Suisse.

Les calculs et les informations pour les étiquettes-énergie pour les voitures de tourisme ne sont pas les mêmes dans tous les pays de l'Europe. L'étiquette-énergie de la Suisse permet grâce à la prise en charge de processus de production une meilleure transparence que les autres étiquettes européennes.

Des explications en images

En Suisse l'efficacité énergétique d'un véhicule et ses effets sur l'environnement doivent être reconnaissable de manière simple. Une vidéo de l'OFEN montre comment la famille Müller achète un nouveau véhicule tout en découvrant les informations de l'étiquette-énergie (à voir sur www.youtube.com/Energieschweiz). «Un moyen visuel et ludique pour comprendre les informations disponibles sur l'étiquette-énergie», explique Thomas Weiss.

Aussi pour les véhicules à hydrogène

Dès 2018, l'étiquette-énergie va être appliquée à un nouveau type de voitures, celles à moteur à hydrogène. Les premiers véhicules à hydrogène ont été homologués et les premières stations-services qui distribuent ce carburant ont ouvert.

Comme pour les voitures électriques, les voitures à pile à combustible n'émettent pas de CO_2 en roulant, mais la production du carburant demande beaucoup d'électricité. Ceci rend actuellement les véhicules de ce type très peu efficaces. Pour produire l'hydrogène nécessaire pour faire 100 kilomètres, il faut environ deux à trois fois plus d'électricité (50–60 kWh) que pour faire 100 kilomètres en voiture électrique (20 kWh).

«Des calculs très complexes et prenant en compte énormément de facteurs ont été faits.»
Thomas Weiss de la section Mobilité de l'OFEN

A l'avenir, grâce à ces nouvelles informations, l'étiquette-énergie permet aux clients d'avoir un élément de comparaison entre tous les types de voitures de tourisme disponibles sur le marché. *(luf)*

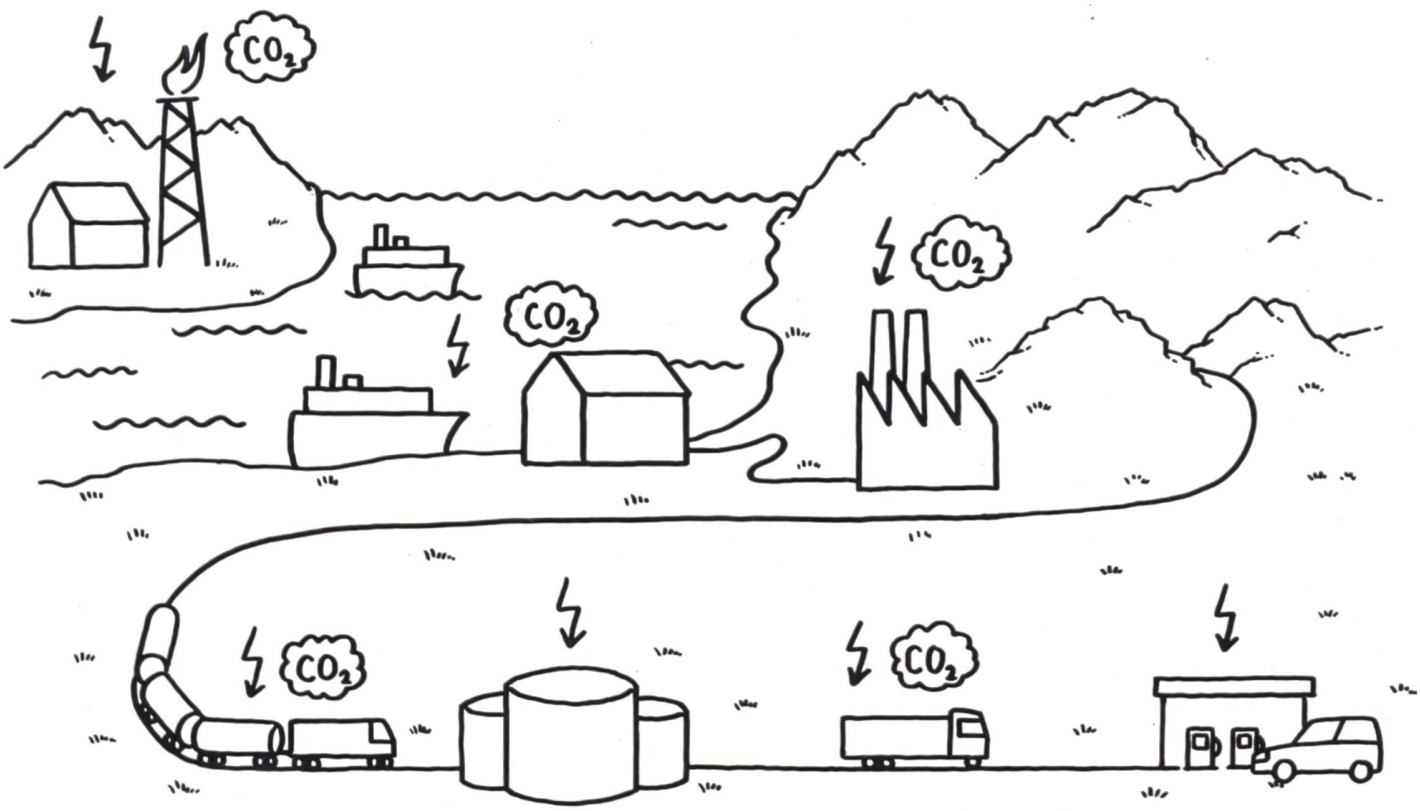

Le parcours de production du diesel et de l'essence produit aussi du CO_2. Comme le montre la vidéo de l'OFEN. *(Source: OFEN)*

Adaptation annuelle des catégories
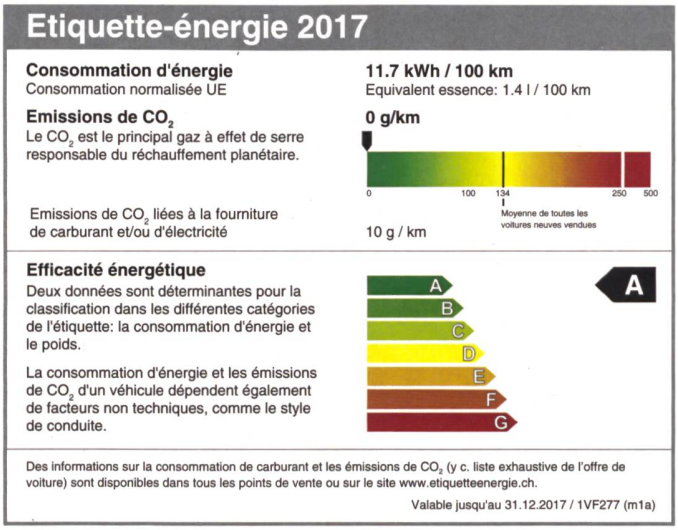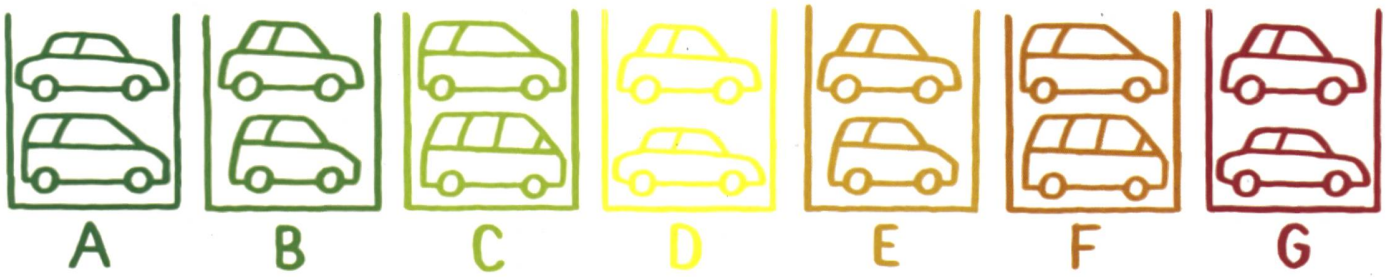
Les voitures de tourisme sont réparties dans une des sept classes de l'étiquette-énergie (A à G). Elles sont réparties de manière égale dans celles-ci. A ce moment-là, un seul nouveau modèle sur sept de voitures de tourisme se trouve dans la meilleure des classes. La technique dans le domaine de l'automobile évoluant rapidement, l'efficacité des véhicules ne cesse de s'améliorer année après année et de nouveaux modèles arrivent sans cesse sur le marché. Pour cette raison, les valeurs sont adaptées chaque année pour éviter que trop de véhicules se retrouvent dans la catégorie A. La prochaine adaptation aura lieu le 1er janvier 2018.
«La nouvelle échelle sera appliquée à toutes les voitures neuves ainsi qu'aux occasions où l'étiquette-énergie est affichée», explique Thomas Weiss. Il est possible qu'une voiture change plusieurs fois de classe durant sa vie selon l'évolution de la technique.